

PV de la réunion du CEQV du 04/02/2020

Présents :

- Madame Katia Van Den Broucke
- Monsieur Thibault Wauthier
- Madame Siham El Hanebli
- Madame Nicole Van Staen
- Madame Véronique Troger
- Monsieur Rudy Peereboom
- Monsieur Gérard Chevalier
- Monsieur Michel Dubois
- Monsieur Jean-Marie Rits
- Monsieur Er Cumhur
- Monsieur Régis Dubelloy
- Monsieur Pierre Lebeau
- Monsieur Simon Geoffroy

Excusés :

- Monsieur Joël Riguelle
- Monsieur Saïd Chibani
- Monsieur John Tallon
- Monsieur Rudy Peereboom

1) Approbation du PV du 19.11.2019

Le procès-verbal a été mis à la disposition des membres du Conseil consultatif le 19.12.2019. Aucune remarque n'a été introduite. Le PV du 19.11.2019 est approuvé.

2) URBANISME : Résidence « Le Saule » – devenir

Question de Monsieur Pierre Lebeau – Comité de quartier Comhaire
Quel est l'état d'avancement du dossier Saule ?
Plusieurs riverains de l'avenue Comhaire sont concernés.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins du 17 décembre 2019 a rendu un avis défavorable sur le projet. Comme cet avis s'écartait de l'avis favorable de la commission de concertation et en vertu du Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire (COBAT), cet avis a été envoyé à la Région qui devra également aviser le dossier. Dès réception de cet avis, le Collège délivrera en toute logique, s'il reste cohérent, un refus de permis d'urbanisme.

Les représentants du CQ Comhaire regrettent ne pas avoir été informé de cette décision.

3) ESPACE PUBLIC :

3.1) Eclairage de la promenade verte Clos du Zavelenberg – problèmes d'insécurité – actions à entreprendre.

Question de Madame Troger – Comité de quartier Zavelenberg

Plusieurs habitants se plaignent de regroupements de jeunes le soir qui font beaucoup de bruit et qui abusent de substances illicites. L'obscurité qui règne dans cette zone favorise ce genre de regroupements.

Pourrait-on envisager de placer des lampadaires, au moins dans le début de la promenade et certainement jusqu'aux bancs situés un peu plus loin? Ce serait également une bonne chose question sécurité : il y a déjà eu des agressions sur ce fameux chemin !

La commune peut-elle appuyer ce genre de demande ? (la promenade verte ne dépend-elle pas de la région ????)

Bruxelles-Environnement ne souhaitera probablement pas éclairer la promenade verte, qui pour rappel est à cet endroit un chemin 'nature' qui parcourt un site naturel classé. Mais ils peuvent être questionné bien sûr.

3.2) Entretien du sentier piétons du Clos du Zavelenberg – intervention de la commune

Question de Madame Troger – Comité de quartier Zavelenberg

Ce chemin est censé être entretenu par Bruxelles environnement mais il n'en est rien...et le passage est devenu maintenant pratiquement impossible par la végétation qui envahit littéralement le chemin ! Or il s'agit d'un accès à la promenade verte par l'arrière du clos et de nombreuses personnes promenant leurs chiens l'empruntaient chaque jour. Cela fait déjà plusieurs années que je signale le problème, mais rien ne change !

Bruxelles-Environnement sera questionné à ce sujet.

Au fil des ans, ils semblent avoir négligé ces accès.

3.3) Entretien du quartier Bec Moderne – rigueur, information et marquages routiers – actions à entreprendre

Question de Monsieur Tallon - Comité de quartier bec Moderne

Monsieur Tallon, absent, est remplacé par Monsieur Dubelloy

Le Comité de quartier constate que le quartier est sale, de nombreux déchets sont abandonnés en rue et sur les trottoirs.

Les solutions suivantes sont imaginées:

- un passage plus régulier de balayeurs et de machines "gloutons"
Le quartier de la Cité moderne bénéficie de 2 tournées par semaine en moyenne (les autres tournées de la commune se font en moyenne 1 fois par semaine).
- la distribution d'affiches et documents non-verbaux permettant à tout riverain (allophones) d'être mieux informé sur l'organisation pratique de la collecte des déchets (couleurs des sacs, jours de passage, etc.);
Cela relève de la communication de l'ABP.
- marquages de trottoir sur le sol de la commune contre les déjections canines;
Le marquage des trottoirs se fait lors de campagnes de marquage et de sensibilisation par le service prévention de la commune mais aussi des campagnes de verbalisation par la police et les services communaux.

En outre, l'Echevine souligne qu'en réponse à l'incivilité croissante des citoyens, il est prévu une adaptation du Règlement Général de Police avec un renforcement des pénalités en plus des 9 caméras de surveillance mobiles dont 3 d'entre-elles sont actives en permanence.

3.4) Rénovation des trottoirs du quartier Bec Moderne – planning envisagé par la commune

Question de Monsieur Tallon - Comité de quartier bec Moderne

Monsieur Tallon, absent, est remplacé par Monsieur Dubelloy

De nombreux trottoirs, surtout au sein de la cité Moderne, se trouvent dans un état déplorable. Le Comité de quartier demande que la commune s'engage à rénover les trottoirs.

Il existe des projets Beliris qui soutiennent les investissements liés aux aménagements des abords des logements sociaux. Cette piste pourrai-être explorée.

Pour la première fois, Berchem-Sainte-Agathe est choisie pour le projet de revitalisation urbaine soutenu par la Région.

En outre, la Cité Moderne fêtera ses 100 ans en 2021 ! Profitons donc de cette occasion pour revitaliser ce quartier.

3.5) Propreté rue du Broeck – incivilités et sensibilisation – mesures prises par la commune

Question de Monsieur Cumhur – Comité de quartier Broeck

- **Quid des mesures contre l'augmentation des incivilités canines sur les trottoirs? Notre service Prévention réalise des peintures au sol pour sensibiliser les propriétaires des chiens mais aussi des campagnes de verbalisations en collaboration avec les services de la Police.**
- **Quid de la Campagne de Sensibilisation souhaité par l'Echevin de la Propreté ?**
Une communication pédagogique sera organisée sur base des volumes de déchets clandestins collectés sur 1 journée – des campagnes de verbalisation seront également menées en collaboration avec la Police, L'agence Bruxelles-Propreté – le service de Prévention – communiqué de presse - Panneaux didactiques au droit des points noirs (notamment les bulles à verres)...

3.6) Placement de nouvelles bulles à verre en face du Val des Fleurs – réaction de la commune

Question de Monsieur Cumhur – Comité de quartier Broeck

- **Quid du placement de nouvelles bulles à verres enterrés en face du Val des Fleurs ?**
Nous attendons la planification de l'Agence Bruxelles Propreté.

3.7) Projet de réaménagement de la rue des Chats - réaction de la commune

Point reporté à la prochaine réunion

4) MOBILITE :

4.1) Mise à sens unique de la rue Kasterlinden – résultat des comptages – réaction de la commune

Question de Monsieur Chevalier – Comité de quartier Dormont

Faire le point sur le test de mise à sens unique de la rue Kasterlinden sur la partie Molenbeek/Dilbeek (résultat des comptages, mesures prises ou envisagées par Berchem-Ste-Agathe pour compléter et/ou renforcer les effets bénéfiques de ce sens unique, ainsi que pour faire respecter la zone 30 et juguler le trafic de transit dans l'autre sens)

Pour rappel, le test est conjointement organisé par les communes de Molenbeek-St-Jean et Dilbeek

depuis le 18 novembre 2019 et il prendra fin le 18 février 2020. Une réunion de travail, faisant le bilan en commun du test par les 3 communes impliquées, est programmée à la commune de Dilbeek à la fin du mois de février. Ce n'est qu'à la suite de cette réunion, et après rapport au Collège des Bourgmestre & Echevins de Berchem-Ste-Agathe, que les conclusions relatives à ce test seront communiquées.

Le 18 février 2020, il sera procédé à l'enlèvement des panneaux de signalisation « sens unique » en attendant les résultats des tests et décisions. Le but de ces panneaux était d'apaiser de flux de circulation de transit.

Les membres attirent l'attention sur le problème de circulation des cyclistes à cet endroit.

En outre, il y a incompréhension de cette décision de retirer les panneaux avant l'obtention des résultats du test.

4.2) Visibilité des sorties de garage avenue J. Dormont – pose d'un miroir - actions entreprises par la commune

Question de Monsieur Chevalier – Comité de quartier Dormont

Si ce n'est pas réglé entretemps, connaître la suite réservée à ma demande d'améliorer la visibilité à la sortie des garages de l'immeuble côté des N° impairs de l'Av. J. Dormont (entre N° 5 et rue Elbers).

La presse (la Dernière Heure) s'est encore faite l'écho dernièrement du fait que le placement de miroirs sur l'espace public n'était pas une solution appropriée et elle est déconseillée tant par la Région, que par Vias.

L'Echevin Thibault Wauthier rappelle que :

- En ce qui concerne les marquages de peinture au sol, il faut :
 - La validation du Collège
 - L'attribution du marché
 - Que les conditions climatiques le permettent (Pas avant mars)
 - En outre, on réalise des propositions (croix) avant marquages

- En ce qui concerne les miroirs :
 - On peut remplacer les miroirs cassés
 - On ne peut plus procéder au placement de nouveaux miroirs de signalisation

4.3) Suppression d'un emplacement de parking avenue J. Dormont – réaction de la commune

Question de Monsieur Chevalier – Comité de quartier Dormont

S'il devait se confirmer que la pose d'un miroir sur le trottoir d'en face n'était pas possible quid de la suppression du dernier emplacement de parking ? (comme déjà discuté avec M Wauthier)

Pour ce qui est de supprimer une place de stationnement, cela pourrait se justifier et ne pose pas problème puisque la dernière place avant la sortie de parking est un peu trop courte pour un gros véhicule. Cela a été validé par le collège.

4.4) Transit du trafic dans la rue Kasterlinden et le quartier Bec Moderne – actions entreprises par la commune

Question de Monsieur Tallon – Comité de quartier Bec Moderne.

Monsieur Tallon, absent, est remplacé par Monsieur Dubelloy

Différentes possibilités peuvent être imaginées afin de limiter la circulation de transit.

A ce stade, le Comité de quartier "Bec Moderne" estime qu'il appartient aux pouvoirs publics, éventuellement épaulés par des experts, de déterminer comment celle-ci pourrait drastiquement être revue à la baisse.

A ce titre, toute discussion doit impérativement se faire en concertation avec le CQ et les habitants.

La commune déposera avant le 15 mars à l'appel à projet de Bruxelles-Mobilité relatif aux contrats locaux de mobilité pour évaluer toutes les composantes de la mobilité sur la maille Goffin/hopital français.

Cette maille concerne les communes de Berchem, Ganshoren, Koekelberg et Molenbeek mais notre commune sera le moteur de projet. Si le projet est retenu (et pour ce faire nous mettons un maximum d'atouts dans notre candidature),

Un bureau sera chargé d'organiser le travail de terrain et la consultation des citoyens. Entre-temps, nous n'attendons pas le processus d'inscription à l'appel en question. Dans cet intervalle, la commune organise dès le jeudi 20 février un atelier de réflexion autour de la mobilité dans le quartier Valida. La communication relative à cette réunion est dans le BN dont la distribution aura lieu dès le 27 janvier, déjà consultable sur le site web et via FB depuis ce 20 janvier.

La Commune déposera 2 appels à candidature en mars 2020. Si l'un d'eux est retenu par la Région, celle-ci financera l'étude de réorientation du trafic en concertation avec les communes voisines.

Il serait utile de réaliser une carte reprenant les différents comités de quartiers

Monsieur Coertjens dénonce l'impossibilité de circuler à vélo dans le quartier Bec Moderne.

4.5) Sécurité routière quartier Bec Moderne – signalisation, radars et verbalisation – actions entreprises par la commune

Question de Monsieur Tallon – Comité de quartier Bec Moderne

Monsieur Tallon, absent, est remplacé par Monsieur Dubelloy

On constate que de nombreux automobilistes ne respectent pas les limites de vitesse.

Cela constitue non seulement des nuisances (sonores), mais représente également un danger.

Le Comité de quartier demande que des panneaux de rappel et des radars préventifs (avec "smiley" et/ou afficheur vitesse) et/ou répressifs (donnant lieu à des amendes) soient placés.

Des agents pourraient, par leur présence, verbaliser davantage en cas de non-respect des limites de vitesse.

C'est un problème de police et dans ce cadre j'ai d'ailleurs questionné la police par rapport à la possibilité d'utiliser le Lidar de la zone sur la commune de Berchem.

4.6) Présence de véhicules utilitaires dans le quartier Bec Moderne – actions entreprises par la commune

Question de Monsieur Tallon – Comité de quartier Bec Moderne

Monsieur Tallon, absent, est remplacé par Monsieur Dubelloy

Le Comité de quartier constate la présence de nombreuses camionnettes qui font littéralement de l'ombre aux habitations.

Le Comité de quartier ne remet pas en question le droit aux entreprises de construction d'exercer leur profession, mais se demande si et dans quelle mesure une solution puisse être trouvée afin de limiter la nuisance que la présence de celles-ci provoque.

Ceci pourra être évoqué lors de la réunion du 20 février et dans ce cadre. Des constats ont été réalisés dans le quartier pour identifier cette problématique. Certains de ces véhicules sont liés à des

entreprises établies dans le quartier, mais plusieurs arrivent après 18h et repartent avant 8h lorsque la zone bleue n'est plus active. Il s'agit peut-être de personnel de ces entreprises qui résident dans le quartier mais ces véhicules ne disposent pas de cartes de stationnement. 2 solutions sont actuellement pressenties pour tenter d'y apporter une réponse, le marquage des zones de stationnement sur une largeur de maximum 2m qui rend impossible le stationnement de véhicules type 'grosse camionnette' ou l'extension de la zone bleue en soirée.

Constats :

- L'ordonnance relative aux stationnements n'est pas claire.
- Les panneaux dynamiques ☺ ☹ posent problèmes, ils sont actuellement en réparations

4.7) Trafic dans l'avenue R. Comhaire – vitesse et comptages – actions entreprises par la commune

Question de Monsieur Lebeau – Comité de quartier Comhaire

Le trafic passant par l'avenue Comhaire reste important et la vitesse des voitures excède souvent les 30 kms/h étant donné le profil en descente de l'avenue et le peu d'efficacité des coussins berlinois. Nous souhaiterions dans un premier temps objectiver ces observations par des mesures du trafic et de sa vitesse.

Il existe des solutions peu coûteuses pour réaliser ces comptages : en Flandre une initiative a été lancée (<https://telraam.net/>) et une commune Bruxelloise (Schaerbeek) en fait partie. Un boîtier de comptage coûterait moins de 100 EUR. Un casse vitesse tel que celui qui existe avenue Versé serait probablement de nature à calmer l'ardeur des automobilistes.

Une campagne de comptages a été menée pendant 3 semaines au printemps 2013. Les résultats principaux étaient les suivants :

- Vitesse moyenne = 28 km/h ;
- V85 = 33 km/h (V85 est la vitesse que 85 % des conducteurs qui sont passés à l'endroit de mesure n'ont pas dépassé. C'est un paramètre courant en matière de trafic, notamment pour le calibrage des radars verbalisateurs de la police) ;
- Nombre d'excès de vitesse (soit de mesures au-delà de 30 km/h) = 29 % (dont 91% entre 30 et 40 km/h, donc des dépassements légers de la vitesse autorisée) ;

On précisera encore que la majeure partie des excès de vitesse sont enregistrés la nuit.

La conclusion à l'époque est qu'il n'y avait pas de problème significatif de vitesse avenue Comhaire car le V85 est bas (33 km/h) et qu'il est usuellement considéré que c'est quand le V85 est au-delà de 38 km/h qu'il y a un problème structurel à traiter. Sur le plan statistique, les excès de vitesse sont majoritairement mineurs, donc peu susceptibles de présenter un réel danger. Inévitablement, il subsiste une minorité de conducteurs qui ne respectent rien en matière de limitation de vitesse et ne peuvent être ramenés à la raison que par des campagnes de verbalisation.

En fonction de la disponibilité du matériel et du personnel, il est envisagé de procéder à une nouvelle campagne de mesures de vitesse, dans le courant du mois de mars 2020, à l'aide d'un matériel sans afficheur de vitesse. Cet appareillage est également en mesure de compter le trafic et de détecter le passage de camions. Cela permettra d'objectiver ce paramètre là également car, jusqu'à présent, il n'a jamais été constaté que le passage occasionnel de camions.

Pour ce qui de l'installation d'un plateau, on précisera que la Commune ne pense pas que cela puisse être une bonne solution. Soit ils sont mis en œuvre avec des profils marqués, mais alors ils génèrent un bruit important et des contentieux avec les riverains voisins du dispositif, soit ils sont avec des profils adoucis mais alors leur efficacité est symbolique. Le coussin berlinois reste à ce jour le meilleur compromis.

Enfin, on va examiner avec la zone de police dans quelle mesure le volet répressif pourrait être dynamisé et plus efficace.

On reviendra vers le CEQV avec le résultat de nos nouveaux comptages, pour une réponse plus définitive

Monsieur Lebeau nous transmet :

- Ses félicitations pour les propositions de comptage (absolu, vitesse, voiture/camion/vélo) tant le problème de densité de trafic est important avenue Comhaire.
- Que pourrait remplacer les coussins berlinois
- Pourrait-on interdire la commune aux plus de 3,5 T. (sauf livraison)

4.8) Passage des camions de > 3,5T dans l'avenue R. Comhaire - actions entreprises par la commune

Question de Monsieur Lebeau – Comité de quartier Comhaire

Des camions de gros gabarit passent régulièrement par l'avenue, probablement à cause des problèmes de trafic place Schweitzer. Ceci entraîne des dégâts (poteaux en bois au début de l'avenue renversés suite à la nécessité de tourner à 90° en venant de la rue des soldats, risques d'accrochage des véhicules en stationnement, etc.) Il paraîtrait de bon sens de diriger ce trafic par les avenues de grande circulation en prévoyant par exemple des panneaux d'interdiction au trafic > 3,5T venant de la place Schweitzer.

Voir réponse précédente

4.9) Plan de stationnement rue du Broek – Sens unique, parking alterné et marquages au sol - actions entreprises par la commune

Questions de Monsieur Cumhur – Comité de quartier Broeck

- Le choix avec un sens unique a-t-elle envisagé par le Département Espace Public ?

Non parce qu'il n'est pas pertinent, il ne fait que reporter une charge de trafic maintenant répartie sur les quartiers voisins.

- La solution avec le parking alterné est-elle confirmée par le Collège ?

Oui a déjà été envisagé et approuvé de longue date mais la mise en œuvre avait été reportée en raison des travaux et d'autres échéances qui ne permettaient pas d'organiser des séances publiques d'information

- Pourriez-vous me transmettre les dates d'exécution de ces travaux de marquages ?

Il n'y a pas de marché en période hivernale et le prestataire n'a pas encore été désigné pour les marquages 2020. Comme convenu le quartier sera avisé en temps utile.

Le comité insiste sur l'importance de marquage au sol, de parking alterné et de placement de pot de fleurs afin d'e lutter contre la vitesse et les stationnements abusifs.

Attention également à placer les compteurs aux endroits stratégiques !

Dès septembre, BSA sera en zone bleue ! Il faut faire attention à la scan-car qui ne prend pas en compte les plaques handicapées.

5) ESPACES VERTS :

Végétalisation et embellissement du quartier Bec Moderne – actions entreprises par la commune

Question de Monsieur Tallon – Comité de quartier Bec Moderne

Monsieur Tallon, absent, est remplacé par Monsieur Dubelloy

Le Comité de quartier souhaite que les ronds-points soient garnis de fleurs (parterre de fleurs ou suspensions fleuries); les habitants sont prêts à contribuer à l'entretien de ceux-ci.

Le fleurissement fort couteux à l'aide de plantes annuelle est progressivement remplacé par les plantes vivaces qui nécessitent moins d'entretien et sont tout aussi utiles sur le plan de la biodiversité.

Le comité Bec Moderne signale qu'il n'est absolument pas fleuri, l'Echevine signale qu'un projet peut être déposé à cet effet. En mai 2020 une réunion d'information au lieu à ce propos.

6) **ENVIRONNEMENT:**

6.1) Survol des avions sur Bruxelles – élément nouveau, défaut de sonomètre – actions entreprises par la commune.

Question de Monsieur Chevalier – Comité de quartier Dormont

Revenir (brièvement) sur la question du survol des avions discutée lors de la réunion du 19/11.

En effet, le service de médiation de l'aéroport m'a confirmé entretemps qu'il n'y avait pas de sonomètre à l'ouest de Bruxelles (cf notamment <https://www.batc.be/en/noise/noise-measurements>). Le Collège des Bourgmestre et Echevins de Berchem Sainte Agathe pourrait-il demander au Ministre Bruxellois en charge de ce dossier l'installation d'un tel appareil sur le territoire de notre commune ?

Le Juge a statué sur les résultats de 2017 et les amendes ne sont pas efficaces.

- Le Fédéral doit des millions à la Région
- La Région souhaite recommencer la procédure.

6.2) Permis d'urbanisme du dépôt rue du Broek – respect du permis, avancement du dossier – réaction de la commune.

Question de Monsieur Cumhur – Comité de quartier Broeck

- Quid de l'avancement de ce dossier par l'avocat et par les autorités communales pour défendre au mieux les intérêts des habitants contre les nuisances engendrées par l'exploitation de ce dépôt ?

L'avocat désigné par le Collège l'était en réaction à un recours introduit par le titulaire du permis d'environnement. Cette désignation avait pour objet la défense des intérêts de la commune. Le collège d'environnement n'a pas encore statué. Toutefois l'avocat du titulaire a proposé d'introduire une nouvelle demande de permis d'environnement. Si tel est le cas il y aura enquête publique.

- Quels sont les moyens humains mis en œuvre par la Commune pour faire respecter sur le terrain les conditions émises dans le permis d'environnement délivré à la société ?

Comme pour l'ensemble des dossier d'environnement, la commune ne dispose que d'un préposé en charge, entre autres, de la délivrance des permis d'environnement et du contrôle de leur mise en œuvre.

- Quid du panneau d'interdiction à mettre en ordre pour que la Police puisse verbaliser ? Il est en commande

Le panneau est effectivement en commande

6.3) Propagation des livraisons de nuit rue du Broek – réaction de la commune

Question de Monsieur Cumhur – Comité de quartier Broeck

-Quid de la propagation des livraisons par les entreprises voisines pendant la nuit ?

A signaler à la police si les livraisons ont lieu en dehors des heures de bureau et au service

environnement dans les autres cas.

7) STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT:

7.1) Transition vers une commune durable – Plan climat – actions entreprises par la commune.

Point de Madame Katia Van Den Broucke, Echevine

Un prestataire extérieur spécialisé a été désigné (Factor X) et sa mission débutera le 3 février 2020. Dans un premier temps, il établira le bilan des émissions de gaz à effets de serre. Ce qui permettra, dans un second temps, d'établir le Plan Air Energie Climat qui comprendra une série d'actions à mener (dans l'administration communale, dans l'administration du CPAS et sur tout le territoire) afin d'atteindre les objectifs fixés par la Région (réduction de 40% des émissions GES). La durée de la mission est de 360 jours calendrier. A noter également que l'élaboration du PAEC comportera un volet participatif.

Plan CLIMAT :

- Collecte des données afin de pouvoir calculer notre émission de Gaz Carbonique
- Analyse des données
- Plan d'actions (un processus participatif avec les acteurs du terrain, les citoyens, les comités de quartiers, l'administration, les commerçants, ...)

7.2) Transition vers une commune durable – Verdurisation de l'intérieur des îlots – actions entreprises par la commune.

Point de Madame Katia Van Den Broucke, Echevine

La Commune s'est adjoint les services de Natagora pour essayer de renforcer la biodiversité à l'intérieur de deux îlots présentant un déficit en la matière (Gand- Alcyons-Roi Albert-Fleuristes et Combattants-Heymans-Goffin). Une réunion publique d'information et d'appel à intérêt sera organisée le 10 février pour les riverains concernés. Suivront, un état des lieux et des propositions techniques.

Nous avons un subside de 20.000,- afin d'améliorer l'aménagement des jardins intérieurs. Si le projet est satisfaisant, il sera prolongé.

Bruxelles environnement délivre des permis d'abattre avec obligation de replanter.

La Dernière Heure met d'accent sur le fait que Berchem-Sainte-Agathe est la 5^{ème} commune la plus verte (Projet écologique voir rivière urbaine et également projet Comensia avec la récupération des eaux de gouttières)

7.3) Transition vers une commune durable – L'eau dans la ville – NRU, Journées de l'eau, déconnexion de l'eau des toitures – actions entreprises par la commune.

Point de Madame Katia Van Den Broucke, Echevine

NRU : Les travaux ont été terminés au mois de septembre 2019. La Commune a l'ambition de placer (avant le 21 mars 2020) une série de 5 panneaux didactiques expliquant le concept et les enjeux de cette réalisation pilote en Région de Bruxelles Capitale.

Participation journée de l'eau : La Commune est d'avis de participer en mettant l'accent sur la solidarité de bassin avec la Commune de Dilbeek. Une promenade le long du Molenbeek pourrait être organisée sur le territoire des deux communes.

Projet déconnexion l'eau des toitures : Deux opportunités sont possible dans le cadre du futur appel à projets « Inspirons le quartier »: l'une avec les habitants de l'immeuble « Comensia » et l'autre avec les habitants le long de la promenade verte.

8) PARTICIPATION ET VIE DE QUARTIER :

Organisation d'une journée des voisins Clos du Zavelenberg – information par la commune

Question de Madame Troger – Comité de quartier Zavelenberg

De manière plus générale, je voulais organiser la journée des voisins dans le clos. Il y a en effet de nombreux nouveaux voisins qui ne se connaissent pas...et il y a une vraie demande d'apprendre à se rencontrer. Mais j'ai appris que la personne qui s'en occupe est enceinte et ne sera pas remplacée pendant son congé de grossesse. Je pensais organiser cela vers la fin mai, date à laquelle la responsable sera déjà en congé. A qui dois-je m'adresser pour pouvoir mener à bien mon projet ?

Madame Siham EL HANEBLI remplace depuis le 1er février Mme Gilain à la Maison de la participation pendant la durée de son absence.

La fête des voisins est planifiée le 29 mai 2020

Comme l'année passée, les citoyens peuvent obtenir auprès de la Maison de la participation du matériel (tables, chaises, tonnelles) ainsi que des paniers de légumes pour l'apéritif

9) Désignation du (de la) Vice-Président(e)

La candidature de Monsieur Tallon nous est parvenue.

Monsieur Tallon étant absent, tous les membres présents approuvent la proposition de reporter ce point.

10) Prochaine réunion 2ième trimestre 2020 – fixation de la date

La prochaine réunion des comités de quartier est prévue
le 5 mai 2020 à 18h30 dans la salle du Conseil.